

Immanquable CFTC HPE : L'Essentiel sur 6 Sujets d'Actualité Sociale !

CFTC HPE <cftchp@hpe.com>

10 juillet 2025 à 10:36



Spécialement pour les abonnés aux communications de l'équipe CFTC HPE !



Bonjour !

Il est plus que probable que vous prendrez des congés d'ici le 31 octobre, alors ce bref message pour vous souhaiter d'excellentes vacances de la part de l'équipe CFTC HPE.

En ce qui concerne l'actualité économique et sociale, 6 sujets retiennent particulièrement notre attention actuellement :

1/ JUNIPER

Le règlement du litige avec l'administration américaine a enfin débloqué la situation. En revanche il faudra céder l'activité de réseau sans fil Instant On de HPE et accorder une licence pour le code source du logiciel Mist AI utilisé dans les produits WLAN de Juniper.

Commentaire CFTC HPE : les conséquences concrètes de cette acquisition sur les salariés Aruba en France et la roadmap ne sont pas encore connues. Ce qui est certain c'est qu'il faudra attendre plusieurs mois et le processus de consultation du CSE HPE et du CSE Juniper avant d'accueillir nos nouveaux collègues dans la nouvelle Business Unit dirigée par le CEO de Juniper (Rami Rahim) : HPE Networking.

2/ GEPP FY25

L'essentiel était déjà dans notre Immanquable « *Comprendre Votre Emploi GEPP 2025* » du 25 juin (il y a 2 semaines).

Pour mémoire : plusieurs conditions successives sont nécessaires pour la seule première petite vague (à notre avis moins de 30 départs volontaires attendus en validation) pour cette première année très ciblée.

1/ Etre sur un emploi éligible GEPP Out * (ou éventuellement via une permutation)

* *Éligible GEPP Out = au moins une mobilité externe ouverte dans son emploi GEPP en décroissance visé de sa sous Business Unit.*

2/ Si on a les critères âge et ancienneté, faire valider son dossier projet par LHH (Congé de Mobilité) d'ici le **17 juillet**. Pour AON (pré-retraite) c'était avant le 4 juillet.

3/ Avis du CSE HPE puis communication de GEPP France sur son éligibilité et la bonne validation de son dossier LHH ou AON : vers le 19 juillet en principe.

4/ Se porter volontaire dans la fenêtre d'ouverture du volontariat : **21 juillet-18 août** normalement.

A noter : en cas de surnombre, priorité à l'âge (date de naissance au jour près) sachant que les pré-retraites dans la limite de 15 sont prioritaires sur les congés de mobilité. Les départs FY25 acceptés auront lieu après toutes les formalités fin septembre pour les congés de mobilité, environ 2 à 3 semaines plus tard pour les pré-retraites.

Commentaire CFTC HPE : selon les évolutions stratégiques d'HPE, en FY26 l'accord autorise une autre vague (ou plusieurs) et des changements emploi/tendance emploi sans dépasser en tout 50 départs. La prolongation de l'accord au-delà de FY26 selon le bilan qui en sera fait de part et d'autre est une possibilité envisagée dans le texte.

Merci à toutes celles et ceux qui nous ont contacté pour un diagnostic personnalisé et nous faire part de leur expérience avec AON et LHH. C'est d'une grande aide collective pour faire améliorer les processus en cette première année test de GEPP.

Comme le simulateur de positionnement boîtes salariales 2025, les simulateurs GEPP Out (congé de mobilité, pré-retraite) sont sur abonnement spécial pour garantir d'avoir toujours la dernière version. Pour cela il suffit d'écrire à : cftchp@hpe.com et vous recevrez même les futures mises à jour 2026 !

3/ EGALITE PROFESSIONNELLE

Du retard en cette année chargée socialement, mais les rattrapages égalité professionnelle ne vont plus tarder.

Commentaire CFTC HPE : avec un budget doublé cette année dans le cadre des NAO 2025, cela devrait se régler pour les salariées qui seront éligibles cette année sur le bulletin de salaire du mois d'août, au pire en septembre. Les augmentations seront rétroactives depuis le mois de juin.

4/ EQUIPES EN GRANDE DIFFICULTE

Plusieurs équipes (beaucoup trop !) sont en grande difficulté pour réaliser leur travail dans de bonnes conditions et sans impact pour leur santé mentale et physique.

Commentaire CFTC HPE : vos retours terrains permettent aux 3 CSSCT et au CSE d'agir dans les cas graves. Parfois même en impliquant l'Inspection du Travail. Pour nous informer et nous permettre d'agir, il suffit d'écrire en toute confidentialité à cftchp@hpe.com ou csesecretaire.hpef@hpe.com

5/ LA POLITIQUE VOITURE

Problème du paiement des péages, gamme de véhicules, configurateur, nouvel AVN montant pour les véhicules thermiques à 67% au lieu de 40% du coût global (pour les véhicules mis à disposition depuis le 1^{er} février).... Cela fait beaucoup (trop !) pour un même sujet.

Commentaire CFTC HPE : pour l'instant aucune nouvelle information. La CFTC multiplie les questions sur les problèmes que vous nous remontez et demande des solutions et la révision de la politique voiture unilatérale d'HPE. A noter : des astuces se mettent en place côté utilisateurs pour simplifier les notes de frais péages. Pour cela et bien d'autres échanges utiles, rendez-vous sur le Blog : [HPE Politique voiture](#)

6/ GRENOBLE

Attention aux informations déformées qui peuvent vous parvenir sur l'avenir du foyer de Grenoble (bâtiment B11) !

Contrairement à des courriels qui circulent, il n'existe pour l'instant aucune proposition de résolution amiable du litige qui oppose le CSE HPE et DXC.

Commentaire CFTC HPE : La seule information fiable date de mi-juin. Espérée par la plupart des salariés grenoblois, le CSE HPE s'est engagé de nouveau par convention avec l'InterCE pour une année supplémentaire (septembre 2025-août 2026), sauf naturellement en cas de décision de justice contraire forçant à libérer le B11 entre temps.

La CFTC HPE est à votre service !

Nous vous donnons rendez-vous sur le Blog pour vos questions, réactions et commentaires sur l'actualité sociale en générale et ces 6 sujets en particulier.

Ou répondez directement à cet Immanquable pour être mis en relation avec nos meilleurs spécialistes sur le sujet qui vous intéresse !

CONGÉS D'ÉTÉ PRATIQUES !

Wellness Days (18 Juillet et 14 août) : ne pas poser

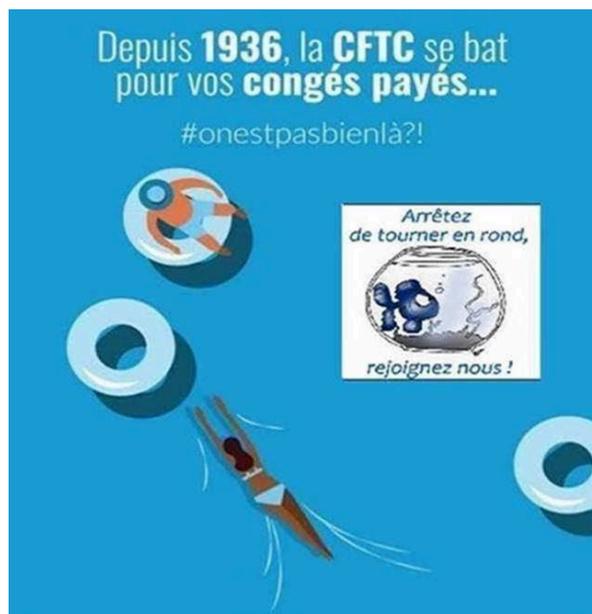
Attention à ne pas perdre de congés payés fin octobre !

Poser au moins 3 semaines de congés payés légaux, soit 15 jours ouvrés (code FR Prise CP légal demi-Journée ou Journée Complète)

dont 10 jours consécutifs entre le 1^{er} juin et le 31 octobre.

Les congés payés légaux ne concernent pas les jours de RTT, ancienneté ou fractionnement.

Dans les 10 jours consécutifs il peut y avoir un wellness et un jour férié mais pas de week-end



OUVERTS EN PERMANENCE

LE BLOG !

<https://cftchp.blogspot.com>

Pour échanger et obtenir rapidement des réponses à toutes vos questions d'actualité (GEPP, Politique Voiture, Juniper...)

LE SITE INTERNET

<https://www.cftchpe.fr>

Pour consulter nos communications Immanquables et tous nos dossiers pratiques !

Si fichiers protégés, le mot de passe est hpei

Les fichiers ultra protégés sont accessibles exclusivement aux adhérents et adhérentes CFTC HPE à jour de cotisation

<https://cftchpe.fr/dossiers-pratiques-2>

**Si la GEPP Out vous intéresse ainsi que nos 2 nouveaux simulateurs congé de mobilité et préretraite :
merci de nous contacter ! ***

** Les outils et simulateurs GEPP CFTC HPE sont disponibles sur abonnement spécial exclusivement ce qui vous permet d'avoir toujours en temps réel les progrès des dernières versions !*

DE L'INTERET D'ADHERER !

Lire nos communications pratiques, c'est bien, adhérer c'est encore mieux ! Vos informations, votre soutien et vos adhésions sont indispensables pour maintenir une intensité dans la qualité de l'information et une défense intelligente, objective et responsable de vos droits.

C'est également votre intérêt personnel. Votre adhésion vous donne droit à un crédit d'impôt de 66%, vous bénéficierez de 10 services supplémentaires, rejoindrez le plus grand réseau social d'HPE, anticiperez davantage et subirez moins.

Besoin d'être convaincu ? **Consultez les témoignages !**

Je me renseigne sur l'adhésion CFTC HPE !



Grenoble	Lille	Lyon	Mougins	Nantes	Puteaux	Strasbourg	France Entière
Magali CHEVALIER	Bruce CHAILLOT	Neige-Marie AMOROS	Raouf GADHI	Renaud COUVREUX	Jocelin BENTAYOU	Fabrice MUNIER	Frédéric GOUPIL
Andi DAJLANI		Cécile MONTAGNAT			Frédéric BLOCK		Jean-Paul VOILLER
Thierry DUMONT		Catherine POINSON			Youemin BOURGEOIS		
Fabienne MILLE					Zakaridia DIALLO		
Chantal PAPIN					Sandra DISPAGNE		
Frédéric PASSERON					Ali EL HAYDERI		
Christian SCHUTZ					Marie-Christine GROSS		
Cyrille SCHULZ					Valérie INGOUF		
					Cécile MALBEC		
					Séverine MORELLEC		



**TOUSUNIQUES,
TOUSUNIS!**

cftchp@hpe.com <https://cftchpe.fr> cftchp.blogspot.com

Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat, il suffit de le signaler

Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et un droit à la portabilité relativement à l'ensemble des données vous concernant. Ces droits s'exercent auprès du délégué à la protection des données via cette adresse mail : cftchp@hpe.com